

INSCRIPTION Á L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE DE LA MER

NOM :

Prénom :

Classe :

L'Association Sportive (AS) est animée par les 5 professeurs d'EPS du lycée tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h environ.

L'AS est affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) qui organise les compétitions entre les établissements du secteur.

Les activités sportives sont déterminées en fonction de leurs possibilités de réalisation (disponibilité des installations sportives) mais aussi en fonction de la demande des élèves et de leur motivation.

Elle s'articule entre périodes d'Entraînements et de Compétitions.

Les élèves peuvent participer à plusieurs activités de leur choix en fonction du calendrier sportif.

POUR S'INSCRIRE il faut juste fournir :

- un chèque de 25 € (libellé à l'ordre de AS du lycée de la mer).
- remplir l'autorisation parentale.
- faire signer le certificat médical pour les activités Plongée et Kite surf.
- fournir un Brevet de 50m natation pour les activités Sauvetage côtier, Surf-bodyboard, Voile, Kite-surf et Plongée.

Cette cotisation et cette autorisation parentale vont permettre à l'élève d'être membre de l'association, de pratiquer en loisir ou en compétition une ou plusieurs activités de son choix, de faire parti du bureau, de voter aux assemblées générales, de s'investir dans l'accompagnement ou l'arbitrage.

Les activités pratiquées en 2023-2024 (pouvant être modifiées en début d'année) :

- Plongée : formation et passage du Niveau 1 (majoration de 125 €)
- Voile
- Kite surf (inscription à la Maison des Lycéens)
- Surf, Bodyboard
- Musculation, Fitness, Préparation physique
- Sauvetage côtier
- Natation et préparation au diplôme du BNSSA

2023
2024



U.N.S.S



**DOCUMENT COMMUN POUR
LA MAISON DES LYCÉENS et
L'ASSOCIATION SPORTIVE - U.N.S.S.
DU LYCÉE DE LA MER de GUJAN-MESTRAS**

Port de la Barbotière – 33470 GUJAN-MESTRAS – 05 56 22 39 50 - lyceedelamer@ac-bordeaux.fr - mdlmergujan@gmail.com

NOM :
PRENOM :
CLASSE :
DATE DE NAISSANCE :
MAIL :

CODE DU SPORTIF

En m'inscrivant à l'Association Sportive – U.N.S.S. ou à la Maison des Lycéens, **je m'engage** à :
Participer aux compétitions organisées dans les activités choisies (pour l'UNSS) ;
Respecter mes partenaires, en tenant mes engagements de début d'année quant à ma participation ;
Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur ;
Respecter les installations et les transports mis à ma disposition ;
Jouer loyalement sans violence en restant maître de moi ;
Respecter l'arbitre, le juge, en acceptant toutes ses décisions, quelles qu'elles soient ;
Respecter ce contrat et à représenter le mieux possible, ma classe, mon équipe, mon établissement, mon quartier, ma ville lors de toutes les manifestations sportives.
Date et Signature du Sportif précédée de la mention : « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Responsable légal
 Autorise (nom prénom) :
A participer aux activités de la Maison des Lycéens ou de l'Association Sportive du Lycée de la Mer et accepte le déplacement de notre enfant avec son véhicule personnel, celui du Lycée ou celui de l'enseignant dans le cadre d'une de ces activités.
 Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à suivre le protocole dicté par le service des urgences (15).
 Autorise la prise de photos et/ou vidéos (droit à l'image) dans le cadre pédagogique lié aux activités.
Nom et téléphone d'un responsable légal à contacter en cas d'urgence :
Nom et téléphone d'une autre personne susceptible de venir chercher votre enfant en votre absence (correspondant s'il s'agit d'un élève interne) :

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assurance collective MAIF de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Fait à :// signature d'un responsable légal

CERTIFICAT MEDICAL de non contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir valable pour l'année scolaire. OBLIGATOIRE uniquement pour les activités physiques dictées ci-dessous :

Je soussigné
Docteur en médecine, demeurant
Certifie avoir examiné né(e) le
et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique des sports suivants en compétition ou en loisir :

- RUGBY
- BOXE FRANCAISE
- BOXE ASSAUT
- PLONGÉE SUBQUATIQUE
- PARAPENTE
- KITE SURF

Certains sports nécessitent un examen spécial préalable à la délivrance d'une licence. Il faut se référer à la législation en vigueur dans la fédération concernée.

Fait à : le,
Cachet, signature et observations éventuelles du médecin

Pour toutes les activités nautiques (Plongée, Surf, Voile et Sauvetage côtier), il faut joindre obligatoirement un brevet de Natation de savoir Nager 50 mètres.